



GUIDE DE L'ÉCOLE & DES LOISIRS

2020-

2021

Nancy,

S om- maire



Le projet éducatif territorial

2

3 Les horaires de classe

Les services

4 périscolaires

5 L'accueil du matin

5 La restauration scolaire

8 L'accueil du soir

10 L'inscription périscolaire

14 Le temps scolaire

15 L'inscription scolaire

16 Nancy partenaire du temps scolaire

22 Le temps extra-scolaire

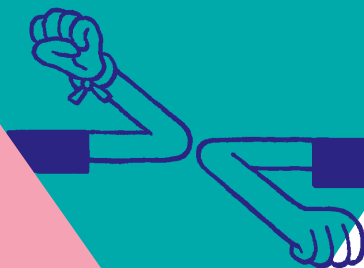
Les accueils de loisirs

23 municipaux

27 Les activités sportives

30 Les activités culturelles

31 Adresses utiles



Chères Nancéiennes, chers Nancéiens.

Nous avons le plaisir de vous adresser ce petit guide qui vous accompagnera, en famille, tout au long de cette nouvelle année.

Conçu avec le plus grand soin par les services municipaux, il rassemble toutes les réponses à vos questions et les informations pratiques pour conduire sereinement vos démarches : l'organisation des temps scolaires, la restauration, les activités périscolaires et extrascolaires, le numérique à l'école, la culture, les loisirs et toutes les informations utiles pour une bonne rentrée et une belle année scolaire !

Cette année scolaire est préparée dans le strict respect des protocoles sanitaires émis par le ministère de l'Éducation nationale. L'ensemble des enfants sera donc accueilli en cette rentrée scolaire. La ville va néanmoins poursuivre les nettoyages renforcés et la mise à disposition de produits désinfectants au sein des écoles de Nancy. Cet effort sera poursuivi tant que le contexte sanitaire l'exigera, tout comme sera organisé un accompagnement des équipes enseignantes et des familles si un plan de continuité éducative devait être mis en place.

Les enfants retrouveront donc l'ensemble des actions proposées par la municipalité : les activités périscolaires gratuites pour les élémentaires, le programme d'animation sur le développement durable, les classes de découvertes, les formations aux premiers secours, les ateliers de découvertes scientifiques et les ateliers d'éducation au numérique...

Les équipes d'animateurs, les ATSEM sont impatients de les retrouver pour les accompagner en restauration scolaire et pendant les accueils périscolaires.

Avec les familles, les associations et l'Éducation nationale, nous sommes à votre disposition pour réussir cette nouvelle année scolaire.

Bonne rentrée scolaire à toutes et à tous !

Mathieu Klein
Maire de Nancy

Véronique Billot
Adjointe au Maire
Déléguée à l'Éducation

Le projet éducatif territorial

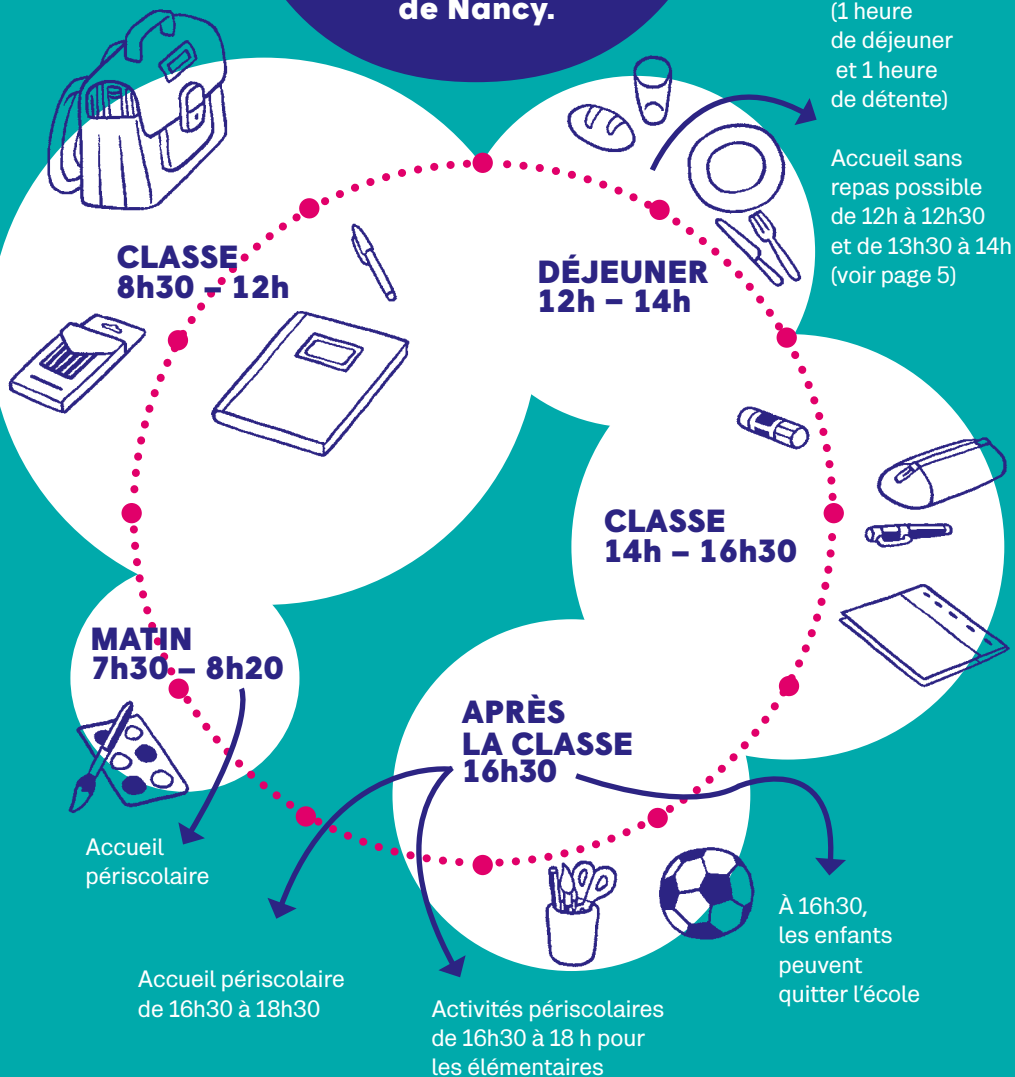
Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) 2018-2021, adopté le 5 novembre 2018 par la Ville de Nancy, formalise la collaboration entre l'ensemble des membres de la communauté éducative au service de la réussite de tous les jeunes élèves nancéiens.

Comme dans les précédents PEDT, la Ville de Nancy a fait le choix de mettre l'accent sur la promotion d'une citoyenneté active, dès le plus jeune âge, ainsi que sur l'égalité d'accès aux dispositifs proposés pour favoriser l'épanouissement physique et moral de l'enfant, indépendamment de sa situation sociale ou de son établissement scolaire.

Les écoles de Nancy en chiffres



Les horaires de classe et des services périscolaires dans les écoles primaires publiques de Nancy.



Les services périscolaires

Véritables temps de loisirs éducatifs, les services périscolaires sont proposés dans chaque école, du lundi au vendredi, les jours de classe. Ils permettent la prise en charge des enfants de 7h30 le matin jusqu'à 18h30 le soir.

Dans chaque école, un coordinateur, titulaire d'un diplôme de directeur d'accueil de loisirs, est présent sur tous les temps périscolaires pour une bonne organisation de ces services.

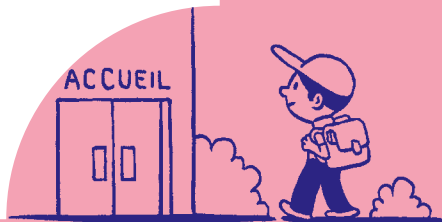
Recruté par la Ville, il est responsable de l'équipe d'animateurs.

Les animateurs qui encadrent les enfants sont tous titulaires d'un BAFA ou d'un CAP Petite Enfance.



L'accueil du matin

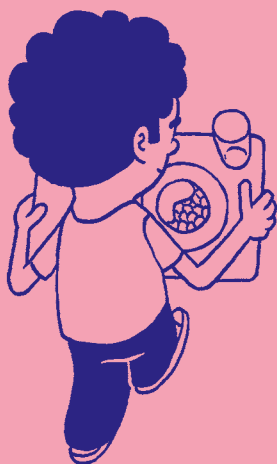
Les élèves sont accueillis à l'école à partir de 7h30. Ce temps d'accueil est gratuit mais nécessite une inscription. Les animateurs privilégient des activités calmes comme la lecture ou le dessin pour permettre aux enfants de commencer leur journée tout en douceur. La journée de classe, quant à elle, commence à 8h30. (Ouverture des portes à 8h20).



La restauration scolaire

La pause s'étend de 12 h à 14 h (2 heures).

Un service de restauration scolaire est organisé dans chaque groupe scolaire. Il permet aux enfants de déjeuner de manière apaisée, autour d'un repas de qualité et de bénéficier d'animations adaptées à ce temps de pause. Avant ou après le repas, des activités telles que des jeux de société, des travaux manuels, de la lecture ou encore des jeux de cour sont proposées aux enfants. La Ville de Nancy a mis en place un service d'accueil gratuit sans repas de 12h à 12h30 et de 13h30 à 14h afin de permettre aux parents qui le souhaitent de déjeuner occasionnellement ou régulièrement avec leurs enfants. Les parents, dont les enfants ne déjeunent pas au restaurant scolaire, peuvent ainsi récupérer leurs enfants, puis les déposer à l'école pour l'après-midi de classe.





Les allergies alimentaires

La fréquentation des restaurants scolaires est possible pour les enfants souffrant d'allergies alimentaires. Après étude du bilan allergologique (à renouveler tous les 2 ans), une commission composée d'élus et de médecins scolaires décide des conditions d'accueil au cas par cas. Les enfants sont accueillis, soit avec menu corrigé, soit avec un panier repas fourni par la famille.

La qualité dans les assiettes

Qualité et sécurité sont les maîtres-mots de la restauration scolaire. La Ville de Nancy se montre très exigeante en matière de traçabilité et de qualité des produits. La viande est exclusivement d'origine française. Le boeuf et le porc sont labellisés « Viande du Terroir Lorrain », le veau est bio et Lorrain, l'agneau fermier du Quercy Label Rouge, la volaille française Label Rouge ou bio. La localité et la saisonnalité sont privilégiées, notamment pour les approvisionnements en fruits et légumes.

Retrouver les menus sur :
nancy.fr/utile/l-ecole-a-nancy/la-restauration-scolaire-352.html



Le saviez-vous ?

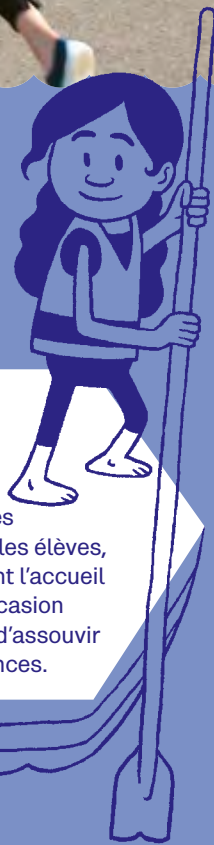
Si un enfant ne déjeune pas au restaurant scolaire et que l'inscription n'est pas annulée 48 heures ouvrées à l'avance, le repas est confectionné et sera jeté.

Moins de gâchis !

Depuis plusieurs années, la ville de Nancy mène auprès des enfants des actions de sensibilisation pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans ses restaurants scolaires.

Les enfants pèsent régulièrement les déchets des repas et proposent des pistes d'amélioration. Ils sont également consultés pour donner leurs impressions sur les plats et proposer des améliorations de la qualité gustative ou de la présentation.

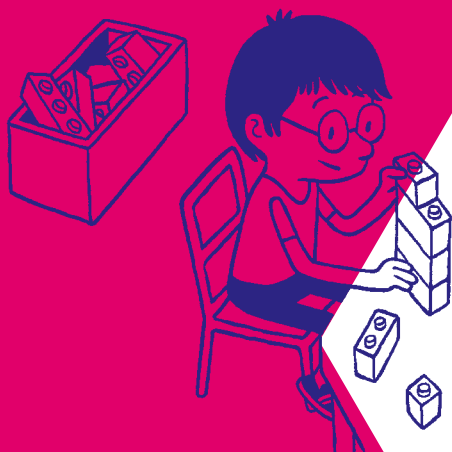




Les activités périscolaires dans les écoles élémentaires

Deux activités hebdomadaires gratuites sont proposées, après la classe, aux enfants des écoles élémentaires. Ces activités sont ouvertes à tous les élèves, même ceux qui ne fréquentent pas habituellement l'accueil périscolaire. Elles constituent une formidable occasion de s'initier à un sport ou à une langue étrangère, d'assouvir une passion ou d'acquérir de nouvelles compétences.





L'accueil périscolaire du soir

La journée de classe se termine à 16h30.

Les élèves qui restent à l'école après la classe prennent tout d'abord un goûter fourni par la Ville de Nancy.

Des animations et des ateliers facultatifs, ludiques, adaptés, leur sont ensuite proposés jusqu'à 18h30 (travaux manuels, dessin...). Cet accueil est payant, sur inscription.

À CHAQUE ÉCOLE SES ACTIVITÉS

En lien avec les associations, un programme d'activités équilibré est élaboré dans chaque école par un comité de suivi. Présent dans chaque établissement, le comité de suivi, organisé par la Ville, est composé du directeur, des enseignants, des parents d'élèves élus, des coordinateurs et animateurs.

Ces animations gratuites sont proposées de 16h30 jusqu'à 18h, du 5 octobre 2020 au 11 juin 2021 et sont accessibles à tous les enfants. Chaque élève peut choisir deux activités par semaine : la première sportive et la seconde artistique, scientifique ou d'initiation aux langues. Quelques exemples d'activités : escrime, roller, vélo, canoë-kayak, anglais, chinois, codage numérique, théâtre, danse sévillane, écriture et illustration d'un livre... Les activités se déroulent dans l'enceinte de l'école ou dans les structures sportives et associatives du quartier. Les enfants sont toujours accompagnés par les animateurs, puis ramenés à l'école pour 18h.

À noter : les élèves participant à une activité gratuite peuvent rejoindre l'accueil périscolaire dès la fin de leur activité.



L'inscription périscolaire

Gratuits ou payants, tous les temps d'accueil périscolaire nécessitent une inscription.

Pour inscrire votre enfant (âgé de plus de 3 ans), vous pouvez vous rendre à l'accueil familles de l'Hôtel de Ville ou dans une mairie de quartier.

Munissez-vous de votre justificatif de droits (attestation CAF) permettant d'établir le tarif auquel vous avez droit.

Un formulaire d'inscription vous sera remis.

L'inscription aux activités s'effectue à l'école auprès du coordinateur.



Pour faciliter vos démarches : Le portail familles

La Ville a souhaité faciliter les démarches administratives quotidiennes avec la mise en place d'un portail familles sur :

www.nancy.fr / [servicesenligne](#) / [portail familles](#)

Les familles se connectent avec un identifiant fourni par la commune.

Vous avez ainsi la possibilité :

- d'inscrire vos enfants aux services périscolaires (accueil et restauration scolaires), à l'accueil de loisirs municipal ou à un stage sportif,
- de consulter et payer vos factures en ligne,
- de gérer les modifications d'abonnement,
- de transmettre des pièces administratives,
- de mettre à jour vos coordonnées personnelles,
- de préinscrire vos enfants à l'école ou de demander une dérogation au périmètre scolaire.

Si vous n'avez pas encore votre identifiant, demandez-le par mail :

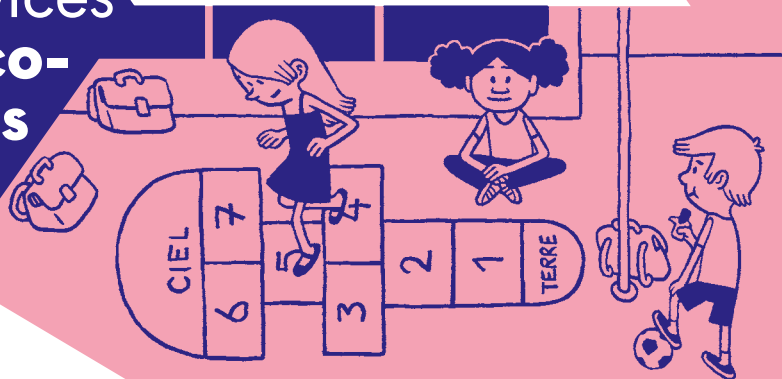
sceecoles-nancy@mairie-nancy.fr





Les tarifs des services périscolaires

Les tarifs des prestations d'accueil périscolaire et de restauration scolaire sont personnalisés et calculés au taux d'effort, pour chaque foyer, en fonction du quotient familial CAF (qui prend en compte les revenus et la composition de la famille).



L'accueil périscolaire du soir

Le prix de l'accueil périscolaire du soir est fixé par tranche horaire de 1h, soit de 16h30 à 17h30 puis de 17h30 à 18h30.

Le tarif plancher, pour les Nancéiens, est de 0,60 € et le tarif plafond de 2,40 €. Pour les non Nancéiens, il est de 3,60 €.

Toute plage horaire commencée est due.

Les tarifs de la restauration scolaire

La prestation du midi se compose du repas, de l'encadrement et des activités de l'interclasse, sur une durée de deux heures. Le tarif appliqué est fonction du quotient familial (CAF).

Le coût moyen de cet accueil du midi est en réalité de 7,45 €. La différence entre ce coût et le tarif qui est facturé est prise en charge par la Ville de Nancy. Pour les familles qui résident à Nancy ainsi que pour tous les élèves scolarisés en ULIS, le tarif plancher est de 1 € et le tarif plafond de 5,85 €. Pour les familles hors Nancy, le tarif est de 7,40 €.



La facturation des services périscolaires

Établies par la Ville de Nancy, les factures sont envoyées par courrier (pour les familles qui n'ont pas opté pour la dématérialisation de leurs factures).

Le règlement doit être effectué dans les 8 jours suivant la réception de la facture, par chèque postal ou bancaire, mandat-carte, mandat-lettre, espèces, carte bancaire, paiement par internet sur le portail familles ou prélèvement automatique, par courrier, directement au guichet ou dans votre mairie de quartier. Le premier jour de toute absence non signalée 48h à l'avance (hors week-end et jours fériés) à l'accueil familles « éducation, jeunesse et sports » est facturé à la famille.

.....
Tél: 03 83 85 32 43
ou par internet
sur le portail familles
.....

A photograph of four children in a classroom setting. They are gathered around a table, looking at a tablet computer. One child is pointing at the screen. The background shows green chairs and a white wall.

Le temps scolaire

Les inscriptions dans les écoles publiques nancéiennes sont gérées par la mairie. Afin d'assurer les meilleures conditions possibles d'accueil et de scolarité, la ville de Nancy a fait le choix d'inscrire les enfants en fonction de leur secteur scolaire.

Les modalités d'inscription se passent en deux étapes :

- 1 → auprès de la Mairie
- 2 → auprès du directeur de l'école.



L'inscription scolaire

Étape 1 → La préinscription auprès de la Mairie

Si votre enfant entre en maternelle ou à l'école élémentaire, ou encore si vous êtes nouveau résident nancéien, plusieurs choix s'offrent à vous :

- **En mairie :** rendez-vous à l'accueil familles de l'Hôtel de Ville ou dans votre mairie de quartier.
- **Par courrier :** téléchargez le formulaire de préinscription PDF à renvoyer complété par courrier accompagné des pièces nécessaires à l'adresse : Mairie de Nancy, accueil familles « Éducation, jeunesse et sports », Case officielle n° 1, 54035 Nancy cedex
Un certificat de préinscription vous sera adressé par courrier.
- **Par internet :** nancy.fr/services en ligne / portail familles

Un certificat de préinscription vous est remis indiquant l'école dans laquelle votre enfant doit être scolarisé.

Pour les enfants nés en 2018, des listes d'attente sont constituées. Les enfants sont inscrits en fonction des places disponibles dans les écoles maternelles.

Étape 2 → L'inscription auprès du directeur de l'école

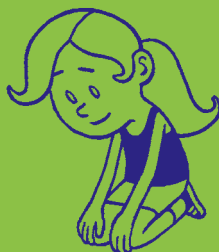
Muni du certificat de préinscription, vous devez contacter le directeur de l'école pour confirmer l'inscription scolaire.

Les pièces à fournir sont :

- le livret de famille (page des parents et de l'enfant) ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant,
- le carnet de santé ou un certificat médical attestant la validité des vaccins obligatoires,
- 2 justificatifs de domicile datant de moins de 6 mois (facture EDF, téléphone hors portable, quittance de loyer, relevé de taxe foncière ou d'habitation, facture d'eau),
- le certificat de radiation de l'ancienne école (si l'enfant est déjà scolarisé) sauf pour les enfants qui passent de la grande section de maternelle au cours préparatoire.

Nancy partenaire du temps scolaire

Le périscolaire n'est pas le seul domaine dans lequel la Ville de Nancy s'investit. Elle propose aux enseignants des activités pédagogiques sur le temps scolaire dans de nombreux domaines, notamment la culture, le sport, la sécurité ou bien encore la sensibilisation à la transition écologique.



Des classes de découverte pour les élèves de CM2

Chaque année, la Ville offre aux élèves de CM2 des écoles publiques la possibilité de partir quelques jours en classes de découverte.

Une belle occasion pour les enfants de s'ouvrir sur le monde, de partager des moments privilégiés avec leurs camarades et de gagner en indépendance.

La Direction de l'Éducation s'attache à diversifier les thématiques proposées aux enseignants : découverte de la forêt vosgienne, pratique de nouvelles activités sportives, sensibilisation à la protection de l'environnement... Les possibilités sont vastes et permettent de construire des projets pédagogiques enrichissants.

L'aide aux projets des écoles

La Ville de Nancy initie tout au long de l'année des événements pédagogiques adaptés aux enfants (sportifs, culturels, scientifiques, expositions, spectacles jeune public, événements festifs...) et soutient également les initiatives des écoles en finançant leurs projets.

des ateliers d'éducation au numérique

La Ville de Nancy a mis en place, pour les élèves de CM1, des ateliers de sensibilisation des enfants aux dangers d'internet. Ils apprennent notamment les bons usages d'internet, à protéger leurs données personnelles, leurs mots de passe, leur vie privée et éviter les pièges de personnes malveillantes.

...et des ateliers de découvertes scientifiques pour les élèves de Nancy

Un partenariat a été conclu avec l'Université de Lorraine pour permettre aux enfants des écoles de Nancy de bénéficier d'un parcours d'animations pédagogiques en sciences organisé dans le centre pilote. Ces animations concernent 30 classes, soit environ 800 élèves de cycle 2 par an.

Le Plan Numérique et les nouvelles technologies

Toutes les écoles élémentaires ainsi que les classes de grande section sont dotées d'ordinateurs.

Depuis 2011, les classes des écoles élémentaires sont progressivement équipées de tableaux blancs ou de vidéoprojecteurs interactifs et toutes les écoles élémentaires sont dotées de classes numériques mobiles.

La Ville de Nancy a mis à disposition de toutes les écoles un **Environnement Numérique de Travail** (ENT) qui propose divers outils aux enseignants, élèves et parents accessibles par Internet : bulletins, menu du restaurant scolaire, cahier de texte, activités faites en classe, cahier de liaison, etc... C'est un véritable lieu d'échange et de collaboration sécurisé entre les utilisateurs.





L'offre culturelle

En lien avec le Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle signé par la DRAC, le Rectorat et la Ville de Nancy, les institutions culturelles nancéiennes proposent aux groupes scolaires : interventions en classe, visites, ateliers, expositions, spectacles, rencontres... Les élèves peuvent ainsi tout au long de l'année partir à la découverte des grandes disciplines artistiques dans les musées, les bibliothèques, les salles de spectacle ou à l'occasion d'événements tels Le Livre sur la Place et les Fêtes de Saint-Nicolas.

.....

Découvrez et réservez !

L'offre culturelle à destination des scolaires est accessible sur nancy.fr/culture-scolaires.

.....



Enseignants de Nancy et de la Métropole, le saviez-vous ?

Pour préparer au mieux vos projets, l'accès au musée des Beaux-Arts, au musée de l'École de Nancy et à la galerie Poirel est gratuit, sur présentation de votre carte professionnelle.



Le sport à l'école

La Ville de Nancy est très attachée à la pratique sportive notamment à l'école. C'est pourquoi, elle met à disposition des écoles l'ensemble de ses équipements sportifs. Ses éducateurs sportifs (Etaps), tous titulaires d'au moins un brevet d'État, accompagnent principalement les enseignants du cycle 2 des écoles élémentaires dans l'apprentissage des pratiques sportives et cela pendant le temps scolaire. Avec eux, les Etaps établissent un projet pédagogique annuel et interviennent sur différents cycles d'activités durant toute l'année scolaire pour une pratique sécurisée.

De même, pour permettre aux enfants de profiter de l'eau en toute sécurité, la Ville de Nancy fait de l'objectif « savoir nager avant l'entrée en 6^e » une priorité. 5 000 enfants participent ainsi aux séances de natation dispensées par les maîtres nageurs sauveteurs, dans les piscines gérées par la Métropole du Grand Nancy.

.....

La Ville de Nancy prend en charge la totalité des transports vers les piscines.

.....





L'apprentissage de la sécurité


À l'intérieur des locaux ou sur le chemin de l'école, la sécurité des enfants est une priorité pour la Ville de Nancy. L'aménagement des accès aux établissements scolaires et la présence d'agents municipaux pour surveiller les passages piétons à l'heure des entrées et des sorties des classes.

Chaque année, tous les élèves de CM2 des écoles publiques et privées suivent une formation aux gestes de premiers secours encadrés par des moniteurs brevetés. À la fin de la formation, ils reçoivent l'attestation « Prévention et secours civiques de niveau 1 ». Depuis la mise en place de ces formations, plus de 15 000 élèves ont reçu leur diplôme.





Les animations autour de la transition écologique



Tous les ans, la Ville de Nancy propose aux enseignants des écoles publiques de Nancy un programme d'animations qui couvre toutes les grandes thématiques de la transition écologique (biodiversité, eau, énergie, tri des déchets...) et fait la part belle aux visites sur le terrain (station d'épuration, centre de valorisation des déchets, ruchers, serres municipales...). Par cette approche concrète, les élèves apprennent les gestes simples pour protéger l'environnement.



.....

Plus de 5 600 élèves participent à ces actions de sensibilisation.

.....



Le temps extra- scolaire

Des accueils de loisirs municipaux et associatifs sont proposés dans tous les quartiers pour la garde des enfants le mercredi et les vacances. Ces structures de loisirs éducatifs sont agréées par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, ce qui garantit la formation des agents, les taux d'encadrement des enfants et la conformité des locaux utilisés. La CAF de Meurthe et Moselle finance, en partie, le fonctionnement de ces centres.

Une ambition éducative pour tous les enfants!

La Ville de Nancy a toujours été très attentive à la qualité des activités qu'elle propose les mercredis ou pendant les vacances scolaires, c'est pourquoi elle s'est inscrite dans le « *Plan mercredi* » que le gouvernement a mis en place en septembre 2018.



Les accueils de loisirs municipaux

Les mercredis & vacances scolaires

Pour les familles qui ont besoin d'une prise en charge de leurs enfants le mercredi ou pendant les petites et grandes vacances scolaires, la Ville de Nancy organise un accueil de loisirs pour les enfants et les jeunes de 3 à 14 ans. L'accueil se fait, soit dans des écoles primaires, soit sur le site Paul Friederich, sur le Plateau de Haye, de 7h30 à 18h30.

Les enfants sont encadrés par un personnel compétent (animateurs titulaires du BAFD ou du BAFA). Chaque site est dirigé par une équipe de direction qui est l'interlocutrice des familles.

L'inscription peut se faire :

- à la journée avec un accueil échelonné de 7h30 à 9h le matin et un départ entre 17h et 18h30 le soir,
- à la demi-journée (repas de midi non compris), le mercredi uniquement, avec un accueil de 7h30 à 9h le matin et un départ entre 12h et 12h15 ou un accueil de 13h30 à 13h45 et un départ entre 17h et 18h30.

Les lieux d'accueil

Mercredi & petites vacances scolaires

- **Accueil de loisirs Charlemagne**
Place des Ducs de Bar – 06 02 06 64 85
- **Accueil de loisirs Emile Gallé**
7, rue du Docteur Heydenreich – 06 02 06 25 80
- **Accueil de loisirs des III Maisons**
24, rue Saint Fiacre – 07 50 65 47 05
- **Accueil de loisirs Paul Friederich**
Parc de Gentilly (accès par le palais des Sports, rue du Capitaine Guynemer) – 06 33 21 56 73
ou 03 83 98 95 70 ou 03 83 98 95 71



Le saviez vous ? Pendant les vacances (du lundi au vendredi) Programme ado

Les équipes pédagogiques y proposent des activités extérieures, sportives et artistiques adaptées aux 11 – 14 ans. Le programme s'adapte aux attentes des adolescents et est axé sur leur besoin d'autonomie grandissant.

L'inscription aux centres de loisirs

L'inscription s'effectue :

- à l'**Hôtel de Ville** – Service « accueil familles » du lundi au vendredi de 8h à 17h
- dans les **mairies de quartier**
(les adresses sur : nancy.fr/tous-nos-annuaires/annuaire-nancy-pratique-922.html)
- **ou par internet sur :**
nancy.fr/servicesenligne/accueil-familles

Quand inscrire mon enfant ?

Les inscriptions pour l'accueil de loisirs des mercredis, des petites et grandes vacances scolaires doivent être faites au moins 48 heures ouvrées avant le premier jour de fréquentation de l'accueil de loisirs.

Informations

- Pour toute information complémentaire concernant les inscriptions, contactez l'accueil familles au 03 83 85 32 43
- Pour toute autre question relative aux accueils de loisirs municipaux, contactez la Direction de l'Éducation au 03 83 85 30 92
- Avant toute inscription d'un enfant souffrant d'une allergie, il est nécessaire de contacter la Direction de l'Éducation au 03 54 50 60 19

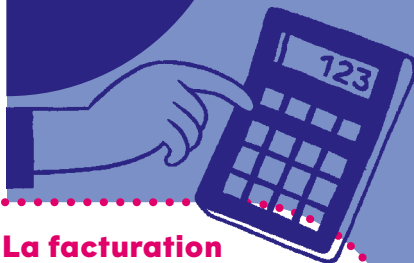
Les pièces nécessaires à l'inscription :

- Attestation d'assurance responsabilité extra-scolaire (mention apparente)
- Carnet de santé (uniquement pour les enfants non scolarisés dans une école publique de Nancy)
- Bons « aides aux vacances » 2020 de la CAF de Meurthe-et-Moselle
- Document comportant le numéro d'allocataire CAF (pour les non bénéficiaires des « aides aux vacances »).





Les Tarifs



Le mercredi

- **Demi-journée sans repas**: le tarif plancher, pour les Nancéiens allocataires CAF, est de 4,10 € et le tarif plafond de 10,15 €. Pour les non allocataires CAF, le tarif est de 10,85 €. Pour les non nancéiens allocataires CAF, il est de 13,80 € et pour les non allocataires de 14,70€.
- **Journée avec repas**: le tarif plancher, pour les nancéiens allocataires CAF, est de 6,80 € et le tarif plafond de 17,30 €. Pour les nancéiens non allocataires CAF, il est de 18,85 €. Pour les non nancéiens allocataires CAF, il est de 24,00 € et pour les non allocataires de 26,95 €.

Pendant les vacances :

- **Journée avec repas**: le tarif plancher, pour les Nancéiens allocataires CAF, est de 3,00 € et le tarif plafond de 17,30 €. Pour les Nancéiens non allocataires CAF, il est de 18,85 €. Pour les non Nancéiens allocataires CAF, il est de 24€ et pour les non allocataires de 26,95 €.

.....
Les absences non justifiées et non signalées au moins 48h à l'avance sont facturées.
.....

La facturation

Les factures, établies par la Ville de Nancy, sont envoyées par courrier (pour les familles n'ayant pas opté pour la dématérialisation).

Le règlement doit être effectué dans les 8 jours suivant la réception de la facture, par chèque postal ou bancaire, mandat-carte, mandat-lettre, espèces, carte bancaire, paiement par internet ou prélèvement automatique.

Vous pouvez effectuer ce règlement par courrier ou vous rendre à l'Hôtel de Ville ou dans votre mairie de quartier ou payer en ligne sur : **nancy.fr/servicesenligne/accueil familles**

fr/servicesenligne/accueil familles

Les familles peuvent également opter pour un accueil en MJC ou dans les centres sociaux soutenus par la Ville de Nancy.

Pour connaître le tarif qui vous sera appliqué, qui dépend de votre quotient familial, utilisez le simulateur de tarifs

nancy.fr/documents/simulateur-tarifs-famille/index2.php

Les activités sportives



Les interventions des éducateurs sportifs au profit des accueils de loisirs.

Depuis 2015 les Etaps interviennent également les mercredis après-midi de 14h à 16h auprès des enfants inscrits dans tous les accueils de loisirs de la Ville de Nancy.

Découverte d'activités, tournois olympiques, courses d'orientation, jeux sportifs et inter – centres ponctuent chaque trimestre d'activité pour la plus grande joie des participants...

Le mercredi

Les écoles municipales de sport (dès 4 ans...)

À partir d'octobre 2018, avec le retour à la semaine de 4 jours de classe, la Ville de Nancy met en place des écoles municipales de sport les mercredis matins sur cinq sites disséminés sur le territoire nancéien fidèle à l'adage Sport pour tous Sport partout. Ces pôles permettent la découverte d'activités physiques et sportives variées, et cela dès l'âge de 4 ans.

Encadrées par les sept éducateurs territoriaux en activités physiques et sportives (Etaps) de la Ville de Nancy

ces découvertes d'activités permettent à chacun de pratiquer en toute convivialité et sécurité avant de se perfectionner dans une association sportive en parfaite connaissance.

La Ville de Nancy joue ainsi un rôle de passerelle et reste complémentaire de son tissu associatif.

La Ville de Nancy propose également, les mercredis après-midi durant l'année scolaire, une activité « Roller en famille » (inscription au trimestre). Cette activité permet à quelques adultes de s'initier aux joies du Roller afin de pouvoir pratiquer en famille.

Elle a lieu au **gymnase Jules Ferry**, de 14h à 16h.

Les écoles municipales fonctionnent par pôle et par trimestre hors période de congés scolaires et vous pouvez changer de site (ou pas) entre chaque trimestre afin de pouvoir découvrir et pratiquer jusqu'à trois activités physiques différentes sur l'année.

Vous pouvez retrouver toutes les informations utiles concernant les interventions des éducateurs sportifs sur le site de la Ville de Nancy (rubrique Sport).



Pendant les vacances scolaires



Les stages sportifs

Pendant les vacances (à l'exception des vacances de Noël), des stages sont organisés par les Etaps de la Ville en partenariat avec les clubs sportifs locaux. (ex : badminton, roller, football, escrime, tennis, équitation...) Ces stages ont pour objectif de faire découvrir une activité de manière plutôt ludique, un club, des installations, avec un contenu pédagogique dispensé à raison de deux heures par jour et cela chaque jour de la semaine (10h – 12h ou 14h – 16h).

Ces stages sont destinés aux nancéiens de 4 à 11 ans (17 ans suivant les disciplines...) et permettent donc de s'initier et surtout de progresser dans la pratique de nombreuses activités sportives.

Les modalités d'inscription



Pour inscrire votre enfant, rendez-vous à l'accueil famille de l'Hôtel de Ville, dans votre mairie de quartier ou sur le portail famille.

Munissez-vous d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive datant de moins d'un an et indiquant que les vaccinations sont à jour, une copie de l'assurance extra-scolaire de l'année en cours, une attestation Caf ainsi qu'une copie de l'attestation d'aisance aquatique pour les activités nautiques.



**Renseignements accueil familles:
03 83 85 32 43**



Les tarifs

Pour les Nancéiens, les tarifs sont calculés au taux d'effort, qui prend en compte la situation de chaque famille.

Pour les écoles municipales de sports et l'activité « Roller en famille »: le tarif plancher pour le trimestre est de 9,20 € et le tarif plafond est de 44,25 €. Pour les non Nancéiens, il est de 64 €.

Pour les stages sportifs: le tarif plancher, pour 5 jours, est de 6,10 € et plafond de 29,50 € pour les Nancéiens et de 42,70 € pour les non Nancéiens.

MAIRIE



Tout au long de l'année, musées, bibliothèques, salles de spectacles, festivals et autres lieux culturels proposent des rendez-vous spécifiques pour accueillir les familles. Des activités sont également exclusivement réservées aux enfants les mercredis, les weekends et pendant les vacances scolaires : visites, représentations, ateliers, etc. Sans oublier les incontournables Fêtes de Saint-Nicolas pendant la période des fêtes de fin d'année !



Le saviez vous

Retrouvez toute l'offre adaptée au public familial en ligne sur le site de la Ville de Nancy : nancy.fr.



**Les
activités
culturelles**



Les adresses utiles



Direction de l'Éducation – Ville de Nancy

Pour tout renseignement :

03 83 85 31 70

Pour vos formalités

**(préinscription scolaire –
inscription et facturation
des services périscolaires,
des accueils de loisirs,
des stages sportifs et
des Écoles municipales
de sport) :**

accueil familles à l'Hôtel
de Ville, Mairie de Nancy
sur rendez-vous au
03.54.50.60.07 ou dans
les mairies de quartier sur
rendez-vous entre 9h à 12h
Retrouvez toute l'offre

Mairies de quartier

**Plateau de Haye
Mairie de quartier
du Haut-du-Lièvre**

Rue Dominique Louis
03 83 98 51 80

**Mairie de quartier
Haussonville**

40 bis rue Joseph Laurent
03 83 28 68 12

**Mairie de quartier
Saint Pierre**

1 rue du Docteur
Heydenreich
03 83 36 53 53

**Mairie de quartier
Mon Désert**

6 rue Mon Désert
03 83 91 28 40

**Et pour tout autre
renseignement :**

**Service Population-
Élections et mairies de
quartier – Ville de Nancy**

03 83 85 31 92

Nancy en Direct

0 800 350 350

**Direction
de la Jeunesse
et des Sports –
Ville de Nancy**

03 83 85 31 77

Institutions culturelles

Médiathèque Manufacture

10 rue Baron Louis
03 83 39 00 63
mediatheque@mairie-nancy.
fr

**Médiathèque
Haut-du-Lièvre**

Bâtiment Le Cèdre Bleu
17 bis rue Jean Mihé
03 83 98 34 24

**Mairie-Médiathèque
Saint-Pierre**

1 rue du Docteur
Heydenreich
03 83 27 10 25

**Département des Publics
des musées de Nancy
et de la galerie Poirel
(salle et galerie)**

03 83 17 86 77
servicedespublics-musees
@mairie-nancy.fr

Salle Poirel

3 rue Victor Poirel
03 83 32 31 25
poirel@nancy.fr

Théâtre de Mon Désert

71 rue de Mon Désert

Archives municipales

3 rue Henri Bazin
03 54 50 60 70
archives@nancy.fr

Ludothèque Saint Nicolas

1^{er} étage – Centre
commercial Saint Sébastien
03 83 25 55 70
ludotheque@nancy.fr

**Opéra national de Lorraine
et Orchestre symphonique
et lyrique de Nancy**

1 rue Sainte-Catherine
03 83 85 33 20
opera@opera-national-
lorraine.fr

CCN - Ballet de Lorraine

3 rue Henri Bazin
03 83 85 69 00
ebourdonnay@ballet-de-
lorraine.eu

**Conservatoire régional
du Grand Nancy**

3 rue Michel Ney
03 83 35 27 95
crgn@grandnancy.eu

L'Autre Canal

45 boulevard d'Austrasie
03 83 38 44 88
accueilpublics@
lautrecanalnancy.fr

CDN - Théâtre de la Manufacture

10 rue Baron Louis
03 83 37 42 42
location@theatre-
manufacture.fr

MJC et centres sociaux

MJC Henri Bazin

47 rue Henri Bazin
03 83 36 56 65
www.mjcbazin.com

MJC de Beauregard

Place Maurice Ravel
03 83 96 39 70
www.mjcbeauregard.fr

MJC Philippe Desforges

27 rue de la République
03 83 27 40 53
www.mjc-desforges.com

MJC du Haut-du-Lièvre

Avenue Pinchard
03 83 96 54 11
www.mjc-hdl.com

MJC Lillebonne

14 rue du Cheval Blanc
03 83 36 82 82
www.mjclillebonne.org

MJC Pichon

7 boulevard du Recteur Senn
03 83 37 62 91
www.mjcpichon.com

MJC des Trois-Maisons

12 rue de Fontenoy
03 83 32 80 52
www.mjc3maisons.fr

Centre Social Jolibois

4 avenue Mangin
03 83 28 45 45
www.centresocialjolibois.
blogspot.com

Centre Social OHS

Beauregard
269 avenue de Boufflers
03 83 96 46 12

Centre Social CAF

La Clairière
1195 avenue Raymond
Pinchard
03 83 96 15 20
www.centresociallaclairiere.
org

Éducation nationale

Rectorat

2 rue Philippe de Gueldres
03 83 86 20 20

Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Meurthe-et-Moselle

4 rue d'Auxonne
03 83 93 56 00

Circonscription de Nancy I / DSDEN

4 rue d'Auxonne
03 83 93 56 08

Circonscription de Nancy II / DSDEN

4 rue d'Auxonne
03 83 93 56 97

Circonscription de Nancy III ASH / DSDEN

4 rue d'Auxonne
03 83 93 56 91

Centre médico-scolaire Ecole élémentaire Buffon

26 rue de la Bergamote
03 83 35 81 64

Associations

Direction diocésaine de l'Enseignement catholique

Domaine de l'Asnée
11 rue de Laxou
54600 Villers-lès-Nancy
03 54 95 62 90
ddec54-55@scolalor.net

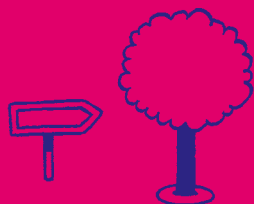
Associations de Parents d'Élèves

F.C.P.E.

11 avenue des Jonquilles
54500 Vandoeuvres-lès-
Nancy
03 83 40 12 66
fcpe3@wanadoo.fr

P.E.E.P

17 rue de Reherrey
54600 Villers-lès-Nancy



Maternelles de l'enseignement public

Alfred Mézières

Didier MEROU
Impasse Saint Vincent
03 83 37 31 31
ce.0540869b@ac-nancy-
metz.fr

Accueil périscolaire :
03 83 37 26 96

.....

Beauregard

Delphine MULLER-DERHE
12 rue François Couperin
03 83 97 10 29
ce.0540127v@ac-nancy-
metz.fr

Accueil périscolaire :
03 83 97 10 29

.....

Boudonville

Patricia LE CORVAISIER
60 rue de Boudonville
03 83 97 26 48
ce.0540852h@ac-nancy-
metz.fr

.....

Buffon

Marie AUBOIS
26 rue de la Bergamote
03 83 98 41 05
ce.0540853j@ac-nancy-
metz.fr

Accueil périscolaire :
03 83 98 41 05

.....

Buthegnémont

Philippe
HAUTECOUVERTURE
45 rue Anne Fériet
03 83 97 10 97
ce.0540854k@ac-nancy-
metz.fr

Accueil périscolaire :
03 83 97 10 97

Charlemagne

Catherine JEHL
Rue du Chanoine Blaise
03 83 40 36 18
ce.0540855l@ac-nancy-
metz.fr

Accueil périscolaire :
03 83 40 61 27

.....

Charles III

Krystelle BOUGUET
100 rue Saint Nicolas
03 83 37 25 96
ce.0540856m@ac-nancy-
metz.fr

Accueil périscolaire :
03 83 37 25 96

.....

Clemenceau

Aurélié NASI
54 boulevard Clemenceau
03 83 55 23 60
ce.0540857n@ac-nancy-
metz.fr

Accueil périscolaire :
03 83 55 23 60

.....

Didion

Stéphanie DOWKIW
Rue St Thiébaud prolongée
03 83 37 30 86
ce.0540858p@ac-nancy-
metz.fr

Accueil périscolaire :
03 83 37 30 86

Émile Gallé

Muriel CHAPELLE
3 rue du Docteur
Heydenreich
03 83 37 26 85
ce.0540872e@ac-nancy-
metz.fr

Accueil périscolaire :
03 83 37 26 85

.....

Émile Gebhart

Catherine MION
30 rue Émile Gebhart
03 83 55 27 26
ce.0540860s@ac-nancy-
metz.fr

Accueil périscolaire :
03 83 55 64 12

.....

Jean Jaurès

Marie-Noëlle DELON
46 bis rue de la République
03 83 40 27 29
ce.0540862u@ac-nancy-
metz.fr

Accueil périscolaire :
03 83 40 40 36

.....

La Fontaine

Pascale BESOIN
Avenue Raymond Pinchard
03 83 97 20 99
ce.0540863v@ac-nancy-
metz.fr

Accueil périscolaire :
03 83 97 20 99





Mac Mahon

Jessika BAUDOIN
37 rue Mac Mahon
03 83 37 25 65
ce.0540864w@ac-nancy-metz.fr

Accueil périscolaire :
03 83 37 25 65

Marcel Leroy

Sandrine WENGER
101 rue de Mon Désert
03 83 40 25 89
ce.0540865x@ac-nancy-metz.fr

Accueil périscolaire :
03 83 40 14 08

Michelet

Sabine THOMASSET
5 allée Marie Curie
03 83 98 34 21
ce.0541220h@ac-nancy-metz.fr

Accueil périscolaire du soir :
03 83 98 34 21

Montet

Patricia PINÇON
4 bis quai de la Bataille
03 83 55 27 53
ce.0540866y@ac-nancy-metz.fr

Accueil périscolaire :
03 83 55 05 59

Placieux

Edwige SERTIER
10 rue Kennedy
54600 Villers-lès-Nancy
03 83 40 27 96
ce.0540867z@ac-nancy-metz.fr

Accueil périscolaire :
03 83 40 47 57

Roberty

Sophie FRISOLI
9 rue des Etats
03 83 37 28 32
ce.0540868a@ac-nancy-metz.fr

Accueil périscolaire :
03 83 37 28 32

Saint-Georges

Huguette APTEL-CALOT
18 rue Henri Bazin
03 83 37 30 65
ce.0540871d@ac-nancy-metz.fr

Accueil périscolaire :
03 83 37 30 65

Stanislas

Brigitte THIRIET
6 rue Victor Hugo
03 83 40 28 41
ce.0540876j@ac-nancy-metz.fr

Tiercelins

Annick MUTELET
74 rue des Fabriques
03 83 37 28 57
ce.0540877k@ac-nancy-metz.fr

Accueil périscolaire :
03 83 37 37 65

Trois-Maisons

Morgane HESS
7 rue de l'Atrie
03 83 30 54 21
ce.0540874g@ac-nancy-metz.fr

Accueil périscolaire :
03 83 30 54 21

Écoles élémentaires de l'enseignement public

Alfred Mézières

Didier MEROU
16 rue Alfred Mézières
03 83 30 56 62
ce.0540827f@ac-nancy-metz.fr

Accueil périscolaire :
03 83 37 26 96

Beauregard

Delphine MULLER-DERHE
12 rue François Couperin
03 83 97 10 29
ce.0540127v@ac-nancy-metz.fr

Accueil périscolaire :
03 83 97 10 29

Boudonville

Véronique PIERRAT
56 rue de Boudonville
03 83 97 22 04
ce.0541914m@ac-nancy-metz.fr

Accueil périscolaire :
03 83 97 81 20

Braconnot

Dominique TIBERI
12 rue Braconnot
03 83 37 27 96
ce.0542172t@ac-nancy-metz.fr

Accueil périscolaire :
03 83 37 93 99

Buffon

Katia MOLLI
26 rue de la Bergamote
03 83 98 35 92
ce.0541913l@ac-nancy-metz.fr

Buthegnémont

Agnès CESCO
168 avenue de Boufflers
03 83 97 11 43
ce.0541837d@ac-nancy-
metz.fr

Accueil périscolaire:
03 83 97 81 54

.....

Charlemagne

Patricia BALTENNECK
Place des Ducs de Bar
03 83 40 32 18
ce.0542305m@ac-nancy-
metz.fr

Accueil périscolaire:
03 83 40 86 61

.....

Clemenceau

Antoine BASTIEN
75 rue de Vaucouleurs
03 83 55 29 75
ce.0540129x@ac-nancy-
metz.fr

Accueil périscolaire:
03 83 55 64 02

.....

Didion-Raugraff

Laurianne BERNARD
21 boulevard Joffre
03 83 32 22 75
ce.0540844z@ac-nancy-
metz.fr

Accueil périscolaire:
03 83 32 95 46

Emile Gallé

Raphaël FAZI
7 rue du Docteur
Heydenreich
03 83 37 27 85
ce.0541879z@ac-nancy-
metz.fr

.....

Emile Gebhart

Florence QUINIOU
31 rue Emile Gebhart
03 83 55 26 65
ce.0542020c@ac-nancy-
metz.fr

Accueil périscolaire:
03 83 55 64 14

.....

Jean Jaurès

Aurore ISAMBERT
25 boulevard Jean Jaurès
03 83 40 32 06
ce.0540816u@ac-nancy-
metz.fr

Accueil périscolaire:
03 83 40 86 56

.....

Jules Ferry

10 rue des Jardiniers
03 83 37 28 76
ce.0540817v@ac-nancy-
metz.fr

Accueil périscolaire:
03 83 37 28 76

.....

La Fontaine

Martine VEAU COURT
1456 av. Raymond Pinchard
03 83 97 26 87
ce.0542211k@ac-nancy-
metz.fr

Marcel Leroy

Christelle LACOUR
22 rue de Graffigny
03 83 40 36 62
ce.0542312v@ac-nancy-
metz.fr

Accueil périscolaire:
03 83 44 18 25

.....

Montet

Géraldine CIVET
2 rue de Saurupt
03 83 55 27 28
ce.0540842x@ac-nancy-
metz.fr

Accueil périscolaire:
03 83 55 64 07

.....

Moselly

Emmanuel DEGRITOT
3 allée Marie Curie
03 83 98 35 65
ce.0542108y@ac-nancy-
metz.fr

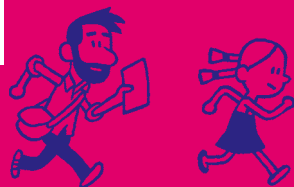
Accueil périscolaire du soir:
03 83 98 34 21

.....

Ory

Frédéric CHATY
3 rue de la Salle
03 83 37 26 86
ce.0540823b@ac-nancy-
metz.fr

Accueil périscolaire:
03 83 37 26 86





Placieux

Sophie MERCIER
15 rue Kennedy
54600 Villers-lès-Nancy
03 83 40 27 70
ce.0542314x@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire :
03 83 40 47 57

Saint-Georges

Virginie PATERIA
16 rue Henri Bazin
03 83 37 25 85
ce.0540845a@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire :
03 83 37 25 85

Stanislas

Jean-Jacques PETIN
58 bis rue R. Poincaré
03 83 25 52 50
ce.0542004k@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire :
03 83 25 52 56

Trois-Maisons

Nathalie TREVIS
22 rue Saint-Fiacre
03 83 37 28 65
ce.0541840g@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire :
03 83 37 98 24

Groupes scolaires de l'enseignement privé – Maternelles et élémentaires

Charles de Foucauld

Marine MARGOTTEAU
42 rue Charles III
03 83 36 44 43
cdfnan1@scolalor.tm.net

Notre-Dame Saint-Sigisbert

Patricia HEITZ
6 rue de la Ravinelle
CS 74204
54042 Nancy cedex
03 83 17 33 80
ecole@nd-saintsigisbert.fr

Providence-La Salle

Valérie VIARDOT
Rue Laurent Bonneval
03 83 96 32 05
pronan1@scolalor.tm.net

Saint-Dominique

Audrey VILLEMIN
11 rue du Manège
B.P. 20223
03 83 36 47 57
sdonan1@scolalor.tm.net

Saint-Jean-Baptiste de la Salle

Sophie GUYOT
9 Place de l'Arsenal
03 83 35 32 36
jbsnan1@scolalor.tm.net

Saint-Léon IX

Sylvie MICHAUT
28 rue Saint Léon
03 83 28 95 50
leonan1@scolalor.tm.net

Saint-Pierre

Sylvie LASSYMAKONE
8 rue Nabécor
03 83 35 39 14
ecole.pierre1@laposte.net

Saint-Sauveur

Angélique VIENNE-LIVET
52 rue du Chemin Blanc
09 61 25 90 03
ce.0541640P@ac-nancy-metz.fr

Saint-Vincent –

Jeanne du Lys

Valérie LELORRAIN
23 rue de Solignac
03 83 35 14 64
ecole.jeanneduly.svvincent@gmail.com





La carte Nancy Fa- mille

Avec la ville de Nancy, les familles jouent la carte Nancy Famille. Délivrée chaque année, la carte permet de bénéficier d'un remboursement annuel minimum de 184 € par famille, majoré de 39 € supplémentaires à partir du 5^e enfant.

Conditions d'attribution

La carte Nancy Famille est délivrée sans condition de ressources aux familles ayant à charge soit :

- 3 enfants et +,
- un ou plusieurs enfants handicapés,
- un ou plusieurs enfants orphelins.

Elles doivent résider à Nancy depuis le 1^{er} septembre de l'année précédant la demande. L'âge limite de prise en compte des enfants est fixé au 21^e anniversaire.

Les familles sollicitent donc une fois par an un remboursement auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), sur présentation des justificatifs des prestations dont les enfants auront bénéficié et concernant les dépenses suivantes: la restauration scolaire et universitaire, les haltes-garderies, les activités culturelles, sportives et de loisirs, implantées sur le Grand Nancy (étendus sur le département pour les enfants handicapés).

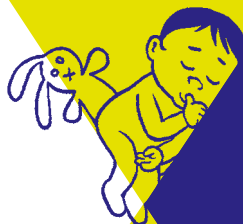
Où s'adresser ?

Les familles ouvrent leurs droits auprès du CCAS de Nancy – 5 rue Léopold Lallement sur rendez-vous au 03 83 39 03 26 ou à cartenancyfamille@mairie-nancy.fr

Pièces à fournir avant le 30 novembre de chaque année :

- livret de famille,
- dernier avis d'imposition,
- relevé d'identité bancaire,
- reçus des factures acquittées.

Vous pouvez également effectuer vos démarches en ligne.
Plus d'info : nancy.fr/utile/des-solutions-pour-chaque-famille/carte-nancy-famille-363.html



Le Calendrier scolaire 2020 – 2021 zone B

Ecoles maternelles et élémentaires publiques

Rentrée

Le mardi 1^{er} septembre 2020

Toussaint

Du vendredi 16 octobre 2020 après la classe
au lundi 2 novembre 2020 au matin

Noël

Du vendredi 18 décembre 2020 après la
classe au lundi 4 janvier 2021 au matin

Hiver

Du vendredi 19 février 2021 après la classe
au lundi 8 mars 2021 au matin

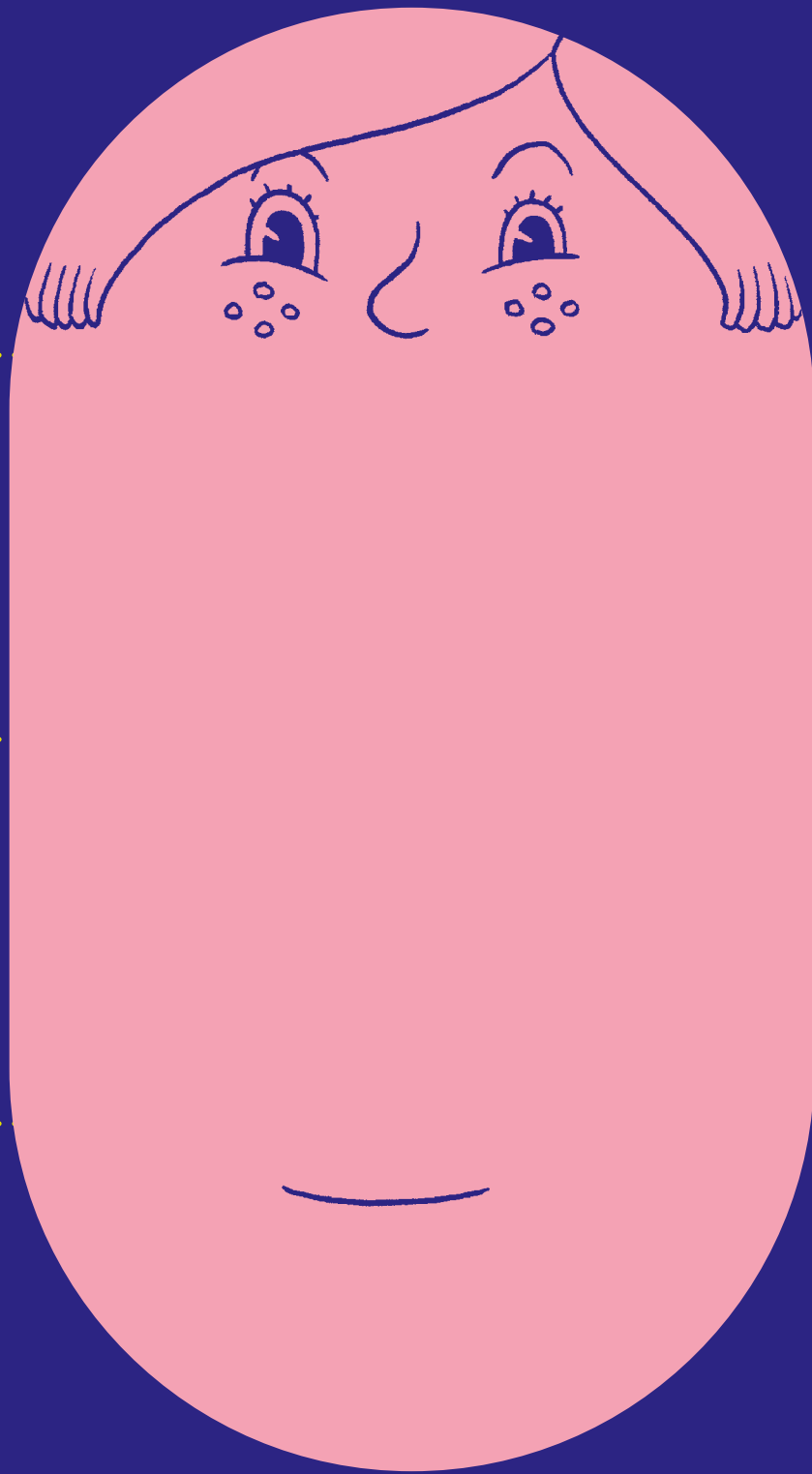
Printemps

Du vendredi 23 avril 2021 après la classe
au lundi 10 mai 2021 au matin

Eté

Le mardi 6 juillet 2021 après la classe

* Les établissements scolaires seront fermés
le vendredi 14 mai 2021.



**Et toi ?
Tu imagines
quoi ?**

Amuse-toi
en jouant avec
les expressions !

